

TÉMOIGNER DE NOTRE FOI DANS LES LOCAUX DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE



« Écoute ! Dieu nous parle... Comment la dimension du « nous parle... » peut-elle être vécue dans un travail social ouvert à tous ? Comment créer un espace pour que quelque chose de la présence de Dieu puisse être partagé avec ceux que l'on accueille dans le cadre d'un travail social ? Sous la forme d'un témoignage, le pasteur Christian Tanon raconte une expérience de terrain.

À Reims, l'Association protestante d'entraide, reliée à l'Église locale mais dotée d'une structure juridique spécifique, a pour mission de distribuer des colis alimentaires aux pauvres de la ville, en partenariat avec la Banque alimentaire. Une quarantaine de bénévoles donnent de leur temps pour accueillir trois jours par semaines des centaines de familles de tous horizons. Après avoir reçu leur colis alimentaire, les bénéficiaires peuvent s'asseoir à une petite table dans une salle attenante, appelée cafétéria, et boire gratuitement un café ou un chocolat.

La question abordée ici est la suivante : peut-on témoigner de notre foi dans ce contexte ? Nous voulons témoigner de notre foi sans faire de prosélytisme. Accueillir et entrer en dialogue avec l'autre sans profiter de la situation précaire des bénéficiaires pour les attirer vers notre religion. D'ailleurs, les accords passés entre l'Entraide protestante et la Banque alimentaire nous l'interdisent.

Cependant nous ne cachons pas notre identité chrétienne et les valeurs qu'elle nous permet de porter (ou les valeurs qui nourrissent et éclairent notre action) : à l'entrée, les bénéficiaires peuvent voir sur les murs une grande croix huguenote, un verset biblique, des affiches qui évoquent la foi, et un texte de Jean Calvin sur le thème de l'accueil de l'étranger. Ainsi nous « faisons parler les murs ». Une affiche a l'avantage d'attirer l'attention sans s'imposer. Elle dit quelque chose de notre identité, et au nom de quoi, ou de qui, nous agissons. Elle peut être aussi prétexte à discussion.

Dans la cafétéria nous avons plus de temps qu'au moment de la distribution des colis. C'est l'occasion de témoigner de notre foi. Les écoutants ont reçu, pendant une journée, une formation à l'écoute, et la demande de savoir comment répondre aux questions concernant Dieu ou la foi a été étudiée. Des bénévoles formés à l'écoute sont disponibles pour s'asseoir aux tables des

bénéficiaires, faire connaissance, écouter leurs préoccupations et éventuellement leur donner quelques conseils. La principale « aide » qu'ils reçoivent est immatérielle : ils se sentent compris, respectés, et peuvent partager avec un autre leur fardeau.

L'un des deux pasteurs de Reims a pour mission d'être référent de l'Entraide, qui consiste à accompagner pastoralement les bénévoles et éventuellement les bénéficiaires qui en expriment le souhait. À ce titre il vient régulièrement à la cafétéria pour faire connaissance avec les familles. Les bénéficiaires savent qu'il s'agit du pasteur (quand il entre dans la salle, les bénévoles disent parfois tout haut : bonjour M. le pasteur. En outre il porte une croix huguenote à la boutonnière). Il n'est pas rare qu'ils posent des questions sur la religion, le culte protestant, etc. Il arrive que le pasteur ou un bénévole accompagne chez elles certaines familles qui n'ont pas de voiture et qui sont chargées

de gros sacs de nourriture, ce qui donne l'occasion de prolonger et d'approfondir le dialogue.

Nous constatons qu'au fil des ans un certain nombre de bénéficiaires ont fait le pas de venir au culte, ou à des réunions de partage biblique et de prière animées par le pasteur référent. Nous sommes attentifs à ne jamais exercer de « pression » dans ce chemin qu'ils parcourent.

Le témoignage explicite est possible à condition que la liberté de croire ou de ne pas croire soit respectée.

CHRISTIAN TANON

